

13 OCTOBRE 2022

DATE DE CONVOCATION

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice 27
Présents 15

Votants 21

OBJET:

CREATION D'UN POSTE

NON TITULAIRE

POUR L'EMPLOI D'UN

DIRECTEUR GENERAL

DES SERVICES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, Le 20 octobre à vingt heures trente, Les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis, en séance publique, sous la présidence de Ghislaine HAUETER, Maire de Freneuse.

Etaient présents :

MM. Ghislaine HAUETER, Cédric BURGNIES, Florence DUFOIX, Nicolas DUVAL, Sandrine FRAYSSE, Renaud LAVARENNE, Luc **LEFEBVRE** Patrice LEMAIRE, Corinne MANGEL, Abdelmajid **MARFAK** Alain PARMENTIER Vincent RADET, Maëva ROBIN, Mireille ROUSSEAU, Myriam TLEMSANI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir (article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales):

MM., Ephraïm JOUY a donné pouvoir à Cédric BURGNIES, Adrien LESEC a donné pouvoir Alain PARMENTIER, Patrick RALLET a donné pouvoir à Ghislaine HAUETER, Filipe LOPES a donné pouvoir à Vincent RADET, Betty PILARCZYK a donné pouvoir à Mireille ROUSSEAU, Céline MARQUES a donné pouvoir à Nicolas DUVAL.

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

MM. Séverine BREDEL, Jesssica CHIKHI, Sandra ERARD, Aïssata FOYO, Caroline ZARIC, Christophe RENTE.

Monsieur Patrice LEMAIRE a été élu secrétaire de séance.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le .31 décembre 2021,

Considérant la nécessité de créer un emploi non titulaire de Directeur(trice) des Services Généraux en raison de la difficulté de recruter un titulaire,

Le Maire (ou le Président) propose à l'assemblée,

NON TITULAIRES

- la création d'un (1) emploi de Directeur(trice) des Services Généraux non titulaire, à temps complet, en raison de la difficulté de recruter un titulaire pour exercer les fonctions de Directeur(trice) des Services Généraux non titulaire.

de leur grade et de leur expérience professionnelle

La rémunération est fixée sur la base de l'indice brut 653

complet à raison de 39. heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois des non titulaires est ainsi modifié à compter du 1er décembre 2022 :

Emplois contractuels:

- ancien effectif 6

- nouvel effectif 7

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6413.

ADOPTÉ :

à 19 voix pour

à 2 voix contre à 3 abstentions

Fait à Freneuse, le 21 octobre 2022.,

- Transmis au représentant de l'Etat le	: Oh. U. 2022
---	---------------

- Publié le :	. Oh. uti.	2022	
---------------	------------	------	--

Acte exécutoire

Le Maire

Ghislaine

Affichage le :